

Les avions dans le collimateur des Verts

MÉRIGNAC Les élus Verts dénoncent une approche « trop économique » du développement du trafic aérien

OLIVIER DELHOUMEAU

o.delhoumeau@sudouest.fr

Les Verts continuent de refuser le développement du transport aérien, responsable, selon eux, d'émissions de CO₂ quarante fois supérieures à celles du rail, par passager et par kilomètre parcouru. Consultés sur la rédaction de la charte de l'environnement de l'aéroport 2010-2013, les écologistes entendent marquer ce document de leur empreinte. « On voudrait passer à des choses plus concrètes », clame Gérard Chausset, élu Verts de Mérignac et vice-président de la CUB en charge des transports de demain. Quels sont les griefs ?

Rejet du modèle low-cost

Dans l'ordre, le mouvement écologiste réclame une inversion des priorités affichées par la société aéroportuaire. Que l'environnement prime sur l'économique, juste après le critère de sécurité. Pour eux, l'accroissement du trafic à la faveur de l'ouverture du terminal low-cost Billi ne va pas dans le bon sens. « Nous sommes opposés par principe aux vols à bas coût, dont la motivation essentielle n'est pas portée vers la création d'emplois. On rejette également ce modèle parce qu'il s'appuie sur les subventions des collectivités », affirme Jean-Alain Bouyssou, élu Verts du Haillan. L'extension de 2 000 places du parking P4 à des-



Les Verts de Gironde et Dany Neveu (à droite), d'Europe Écologie, devant le terminal low-cost de Mérignac. PHOTO O. D.

tinuation de la clientèle low-cost est logée à la même enseigne.

Quid d'une desserte par le tramway ? Gérard Chausset estime cet investissement lourd et injustifié au regard de l'activité qui avoisine 3,5 millions de passagers par an. « Il faut se rendre à l'évidence, c'est un aéroport de deuxième division sur l'échiquier national. Dépenser 18 à 22 millions d'euros pour un kilomètre de tram est infondé. » Les Verts plaident pour l'exploitation d'une ligne BHNS (bus à haut niveau de service) à partir des Quatre Chemins, à Mérignac. Le coût au kilomètre avec ce moyen de transport est deux fois moins cher.

Opposés au doublement de la piste principale et à la création d'une piste parallèle, ils estiment que les décollages en piste 5 (vers Le Haillan et Eysines) doivent rester exceptionnels, et conditionnés exclusivement par des contraintes sécuritaires. Ils réclament de surcroît une meilleure définition des trajectoires de décollage en pistes 23 et 29. « Certains pi-

lotes coupent ces trajectoires, pour gagner du temps et du kérosène. Cela a fait l'objet d'un rapport mais il n'y a jamais eu de sanction », souligne Jean-Alain Bouyssou.

En plus des nuisances sonores, les Verts mettent l'accent sur la pollution des sols et des eaux de ruissellement dans les quatre bassins versants. Et la nécessité de prendre des mesures pour y remédier. Car une partie de ces eaux se jette dans les jalles alimentant les maraîchers d'Eysines. Afin d'évaluer avec précision le degré de pollution, le Sijalag (syndicat intercommunal des jalles, de Lande à Garonne) entamera à la rentrée des études de qualité.

Pour les Verts, la charte de développement durable ne peut se limiter à l'énonciation de principes. « Elle doit être un document opposable. D'où la nécessité d'avancer ensemble. Or, pour l'instant, on ne peut pas dire que les compagnies aériennes brillent par leur présence dans les groupes de travail », conclut l'élu mérignacais.